



Contexte

Le massif du Mercantour est situé à l'extrémité sud du premier «massif ovin de la zone de montagne française» et demeure le domaine privilégié de l'activité pastorale qui se pratique de manière extensive sur les pâturages d'altitude et sur les prairies intermédiaires.

La nouvelle loi de 2006 sur les parcs nationaux a réaffirmé la place du pastoralisme dans les parcs nationaux français, dont le caractère est souvent indissociable de la présence de communautés humaines qui ont marqué de leur empreinte la diversité biologique et les paysages de ces territoires. Loin d'être figées, ces relations entre l'homme et son milieu s'inscrivent dans une dynamique d'interactions perpétuelles.

Depuis sa création, le Parc national du Mercantour s'est fortement investi dans la connaissance et dans la gestion des activités pastorales de son territoire. Le PNM a pour objectif le développement de ses actions et de ses partenariats avec le monde agricole. Cela s'est récemment traduit par le positionnement du PNM comme porteur de projet dans le cadre des nouvelles mesures agro-environnementales.

La nouvelle loi sur les parcs nationaux offre aussi l'opportunité aux parcs de fédérer l'ensemble de leurs partenaires autour d'un projet de territoire, au travers de la rédaction des chartes. Celle-ci doit, entre autres, définir et valoriser des bonnes pratiques environnementales favorables au maintien de la diversité biologique, notamment dans le secteur agro-pastoral.

La finalisation d'un projet de territoire nécessite une vision partagée de ces enjeux, par un renforcement du dialogue entre le Parc et ses partenaires. Dans cette optique, le PNM projette la mise en place d'une commission agriculture durable. Par ailleurs, seront organisées différentes journées techniques, moments de rencontre et d'échanges avec ses partenaires -agriculteurs, éleveurs, bergers, propriétaires et gestionnaires. Un des éléments de la construction de cette vision commune sera un colloque permettant de partager l'état des connaissances scientifiques concernant la gestion des milieux de montagne par le pastoralisme et d'échanger sur les enjeux de gestion de la biodiversité en lien avec les activités pastorales.

Objectifs du colloque

L'objectif du colloque est de participer à la construction de cette vision partagée, en bénéficiant d'un éclairage scientifique de qualité et en réservant des temps d'échange importants : échanges de points de vue et échanges d'expérience.

Cible

Le colloque s'adresse aux gestionnaires (gestionnaires d'alpages, propriétaires, Office National des Forêts, réserves et parcs), aux techniciens agricoles (centres d'études, services élevage des chambres), aux chercheurs, aux éleveurs et à leurs représentants syndicaux et aux décideurs politiques de l'arc alpin. Le colloque est également ouvert à tout le personnel des espaces protégés. Le colloque sera francophone.

Le public attendu serait d'environ 100 à 150 personnes

Date et lieu

Le colloque aura lieu sur trois jours à l'automne prochain, du 28 au 30 octobre 2008, au Lycée régional de la Montagne de Valdeblore (Alpes-Maritimes), aux portes du Parc national du Mercantour.

Configuration

Le colloque s'articulera autour de 3 phases, qui se dérouleront sur 3 jours :

1- Partage des connaissances scientifiques (plénières) :

- Une phase de bilan des connaissances scientifiques permettant de présenter des synthèses des connaissances scientifiques sur une dizaine de thèmes concernant la richesse et la diversité des liens entre la gestion des milieux d'altitude et les pratiques pastorales. L'objectif est que des scientifiques reconnus dans leur domaine présentent sur commande du PNM une synthèse de l'état des connaissances sur chacun des thèmes qui seront sélectionnés. Ce partage se fera en trois temps distincts : la question des temporalités et des dynamiques, l'homme éleveur et son environnement, l'interface pâturage/biodiversité

2- Partage des expériences de gestion (ateliers) :

- Une phase d'ateliers destinés à échanger des expériences de gestion et des exemples de partenariats entre éleveurs et gestionnaires, menés en lien avec la conservation des milieux et des espèces. Cette phase d'ateliers devra aussi permettre d'aborder et d'approfondir certains thèmes, notamment en débouchant sur des recommandations aux gestionnaires d'espaces protégés.

3- Visites de terrain sur des alpages du Mercantour

- Illustration des deux journées précédentes par des visites d'alpages (et de pâturages d'intersaison) sur lesquels ont été mis en place des mesures de gestion dans le Mercantour

Comités de pilotage et d'organisation

L'élaboration du contenu scientifique et technique du colloque est pilotée par le conseil scientifique de l'établissement public du Parc national du Mercantour.

Le comité de pilotage est composé de représentants de l'Association Française de Pastoralisme, de Parcs nationaux de France et du Parc national du Mercantour.

Les financements du colloque proviendront du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables ainsi que des collectivités territoriales (conseil Régional PACA, Conseil Général des Alpes-Maritimes).

D'autres partenaires sont d'ores et déjà contactés : CERPAM, Chambres départementales et régionale d'agriculture...

Les modalités d'association au projet (animation d'ateliers, communication...) seront à préciser. Les partenaires intéressés par le projet seront les bienvenus s'ils souhaitent participer à l'élaboration du contenu de ces rencontres.